

Le dimanche 8 novembre 2009 de 10 h à 18 h

Marché aux livres de Savenay

Sous les halles couvertes



Organisé par le Comité de soutien à l'école Diwan de
Savenay



INSCRIPTIONS :

Association Comité de soutien à l'école Diwan
Kuzul skoazell Diwan Savenneg
22 place de l'Hôtel de Ville
44 260 Savenay

Tarif : 3 euros le mètre linéaire

Les fiches d'inscription sont à déposer avant le 4 novembre 2009 accompagnées du règlement par chèque bancaire. Joindre une photocopie de la pièce d'identité et votre attestation d'assurance responsabilité civile.

Marché ouvert aux particuliers, collectivités et professionnels.

Pour tout renseignement contacter le 06 03 76 07 95 ou 06 88 31 52 78

diwan.savenay@gmail.com

Restauration : Crêpes et Galettes

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le marché en cas de force majeure.

Ne pas jeter sur la voie publique

Marché aux livres de Savenay



Le dimanche 8 novembre 2009 de 10 h à 18 h

Fiche d'inscription

Coordonnées de l'exposant :

Qualité : Particulier Professionnel Collectivité

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Société représentée par M.....

Adresse domicile ou Siège :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

N° d'immatriculation au registre du commerce (pour les commerçants) :

Pièce d'identité : (Joindre une photocopie)

Carte d'identité Permis de conduire Passeport

N°

Délivrée le..... par

Nombre de mètres réservés :

Total à payer X 3 =

Les personnes physiques déclarent sur l'honneur de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) et de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Les commerçants déclarent sur l'honneur d'être soumis au régime de l'article L310-2 du Code de commerce et de tenir un registre d'inventaire.

Le bulletin d'inscription accompagné du paiement par chèque bancaire à l'ordre de Kuzul skoazell Diwan Saveneg et de l'attestation d'assurance responsabilité civile est à retourner avant le **4 novembre 2009** à

Association Comité de soutien à l'école Diwan

Kuzul skoazell Diwan Saveneg

22 place de l'Hôtel de Ville

44 260 Savenay

06 03 76 07 95 ou 06 88 31 52 78

diwan.savenay@gmail.com

Nous confirmerons votre inscription par l'envoi d'un reçu. L'encaissement du chèque s'effectuera dans le courant de la semaine précédant la manifestation.

Fait à Le.....Signature

Règlement Général

Marché aux livres

Le dimanche 8 novembre 2009 à Savenay

Organisation par le comité de soutien à l'école Diwan

Article 1 : Les bénévoles du comité de soutien à l'école Diwan de Savenay organisent un marché aux livres le dimanche 8 novembre 2009 de 10 h à 18 h (heures d'ouverture au public) sous les halles de Savenay.

Article 2 : Le marché est ouvert aux particuliers, professionnels et collectivités justifiant d'une pièce d'identité le jour de la manifestation.

Article 3 : Seuls sont autorisés à la vente les livres d'occasion, cartes postales, affiches, vinyle, cd, dvd, timbres, affiches, vieux papiers.

Article 4 : Les organisateurs se réservent le droit d'écarter de la vente tout ouvrage dont le contenu serait contraire à l'esprit du marché.

Article 5 : Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des vols, détériorations et accidents survenus pendant la manifestation.

Article 6 : Le tarif est de 3 euros le mètre linéaire. Les exposants apporteront tables et chaises.

Article 7 : L'inscription des exposants se fera auprès de l'association du comité de soutien à l'école Diwan, 22 place de l'Hôtel de Ville 44260 Savenay. Renvoyer le bulletin d'inscription rempli accompagné du règlement par chèque bancaire, photocopie de la pièce d'identité, attestation d'assurance responsabilité civile.

Article 8 : Le nombre d'exposants est limité par les organisateurs afin de garantir la bonne marche du marché.

L'organisateur place les exposants dans l'ordre d'arrivée.

Article 9 : Un emplacement non occupé après 9h30 sera affecté à un autre demandeur sans indemnisation si l'exposant n'a pas signalé son absence au moins 48 h à l'avance.

Article 10 : La promotion du Marché aux livres est assurée par affichage, voie de presse et sites Web spécialisés.

Article 11 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou d'intempérie.

Article 12 : Un registre sera tenu pendant la manifestation et pourra être remis à la disposition aux autorités compétentes dès le début de la manifestation.

Article 13 : Les particuliers ne sont pas autorisés à faire plus de deux ventes au déballage dans l'année.

Article 14 : Ne pas jeter sur la voie publique

Article 15 : L'inscription vaut acceptation du présent règlement.